

Zeitschrift: Zivilschutz = Protection civile = Protezione civile
Herausgeber: Schweizerischer Zivilschutzverband
Band: 24 (1977)
Heft: 11-12

Vorwort: La protection civile : une tâche de notre génération
Autor: Schmitt, Henri

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 06.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

L'époque que nous vivons est lourde de menaces plus pesantes sans doute que nous ne l'imaginons. Nous nous accoutumons aux menaces, aux meurtres, au terrorisme, et il nous est souvent difficile de déceler les dangers qui, non seulement guettent notre pays mais, par voie de conséquence, nos personnes. Au cours des trente ans qui se sont écoulés depuis la fin de la Deuxième Guerre mondiale, jamais la paix n'a régné dans le monde entier: à un endroit ou un autre du globe, une guerre, déclarée ou non, a sévi, comme c'est d'ailleurs le cas aujourd'hui encore. Quel sera l'aboutissement de cette escalade

l'Union suisse pour la protection des civils et de ses sections dont le réseau couvre tout le pays. La protection civile doit pénétrer de plus en plus dans la conscience des autorités et de la population, afin d'étayer les opinions très positives des partis politiques suisses dont faisait état la dernière édition de ce journal et d'aider tous les cantons et les communes à accomplir ce que l'on attend d'eux. La protection civile, qui en Suisse également s'est révélée être à plusieurs reprises un instrument d'intervention efficace en cas de catastrophe doit, au vu d'exemples concrets, faire l'objet d'une motiva-

La protection civile: une tâche de notre génération



constante de la puissance et de l'insécurité? Verra-t-on, dans l'avenir, des limitations de l'armement qui ne seront pas qu'apparentes, mais pourront être surveillées et contrôlées?

La terreur qui règne dans le monde pourra-t-elle être combattue, ou allons-nous vers des tensions plus grandes encore? Ce sont là des questions auxquelles il nous est, à nous Suisses, difficile, voire impossible de répondre. Nous ne pouvons que très modestement agir sur le sort de l'humanité mais par contre il nous appartient d'assurer notre propre sécurité.

Comment assurer cette protection et cette sécurité, aujourd'hui ou en prévision de temps plus difficiles encore? Nous le pouvons avant tout par notre contribution personnelle. Nous entendons par là non seulement des efforts déployés dans le secteur civil, mais aussi les mesures tendant à la défense nationale, dans le cadre de l'armée, de la protection civile, de l'économie de guerre, ainsi que sur le plan de la défense spirituelle.

Le fait que les communes constituent la base même de la protection civile, et que leurs autorités sont responsables des mesures prises pour la survie de leurs administrés, met en évidence, dans ce contexte, la grande importance que revêt cet aspect de notre défense générale. La protection civile est réellement devenue une tâche spécifique de notre génération. C'est dans ce sens qu'il importe de considérer les nombreux domaines dans lesquels s'exerce l'activité de

tion de plus en plus profonde de la part, notamment, des autorités communales responsables.

Une protection civile bien développée, qui commence chez l'individu et au sein de la famille, représente l'alternative qui permet d'affronter une catastrophe et d'y survivre.

En ma qualité de président central, j'ai eu l'honneur d'être pendant trois ans à la tête de l'Union suisse pour la protection des civils et d'influencer à ce titre l'activité à multiples facettes que représentent les relations publiques. Cette activité – citons uniquement l'amélioration, à tous les égards, de notre journal – n'est pas demeurée sans effet. Sur le plan de l'information, d'importantes tâches nouvelles vont incomber à l'Union, en relation avec les efforts que l'on envisage de déployer à l'avenir pour incorporer les femmes et les hommes incorporés dans la protection civile – les cadres en particulier – à perfectionner leur formation, dans le cadre d'une activité volontaire hors service. Je souhaite à mon successeur, à l'Union et à ses sections de saisir toute initiative, pour assumer leurs responsabilités, en disposant des moyens nécessaires pour soutenir la protection civile dans le même esprit que par le passé au service du peuple suisse.

Henri Schmitt
Président du Conseil d'Etat genevois